

25 ANS DE COOPÉRATION

IMS, UNE ÉPOPÉE HUMAINE



*Artisans Coopérateurs
des pros, des valeurs !*



Le 25 septembre 2009, en lieu et place du futur bâtiment de St-Didier, les adhérents et le personnel d'IMS se réunissaient sous l'oeil de l'artiste photographe Guy HERSENT.

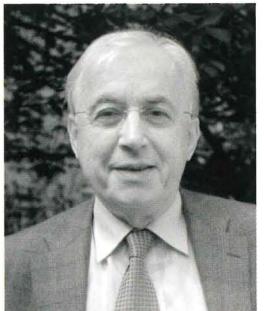




25 ans de coopération

Notre coopérative fête ses 25 ans. IMS est heureuse de vous offrir ce livre anniversaire retraçant 25 années d'engagement au service des artisans de Bretagne. Vous y découvrirez une grande famille : des artisans pionniers d'un nouveau modèle économique, des artisans adhérents convaincus et solidaires, une équipe de salariés fidèle et dévouée. Au fil des ans, ces hommes et ces femmes ont bâti une histoire remarquable autour de valeurs fortes.

L'aventure se poursuit aujourd'hui avec la création d'un ARTIPOLE. Nous, artisans coopérateurs et personnel d'IMS, sommes fiers d'en être les acteurs !



« Très attachés à la valorisation des savoir-faire et à la richesse du tissu artisanal local, le projet d'ARTIPOLE, présenté par IMS (Ille et Vilaine Mayenne Sanitherm) et MBR35 (Les Métiers du Bois Réunis), nous a immédiatement séduits.

Les élus de Vitré Communauté se sont donc déplacés en Vendée, plus exactement à La Ferrière, pour y visiter le plus important ARTIPOLE de l'Ouest. Convaincus de l'intérêt d'un tel projet, les élus de Vitré Communauté ont alors répondu favorablement à IMS et MBR35, en apportant un soutien important à la commune de Saint-Didier dans la réalisation de la Zone d'Activités de l'Artipôle. S'adapter, mieux répondre aux attentes des consommateurs et aux défis technologiques est essentiel pour le Pays de Vitré et la Bretagne.

Je remercie et félicite tous les acteurs qui ont travaillé à la réalisation de ce projet. Je ne doute pas du succès de ce nouvel ARTIPOLE, unique en Ille-et-Vilaine. »

Pierre MEHAIGNERIE
Député-maire & Président de Vitré Communauté



« Il n'est de richesse que d'hommes » L'affirmation empruntée à Jean BODIN demeure plus juste que jamais. L'activité économique au travers de ces entreprises (PME-PMI, coopératives, artisans et commerçants) gérées par les hommes est source de vitalité et porteuse d'avenir pour notre territoire. L'arrivée de la coopérative artisanale ILLE ET VILAINE MAYENNE SANITHERM (I.M.S) à Saint Didier représente incontestablement une opportunité de développement et des retombées positives pour l'économie locale.

Les entreprises et coopératives artisanales et commerciales assurent un maillage dense. Elles participent ainsi à un aménagement équilibré du territoire, en proposant des emplois de proximité, et une large offre de services dans le monde rural. Ce sont des valeurs que nous encourageons.

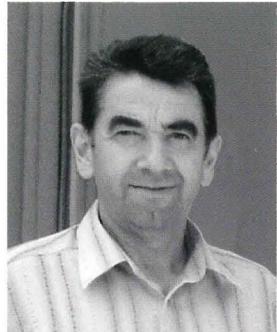
Le projet de construction d'un Artipôle à Saint Didier a fortement mobilisé le conseil municipal. Pour aboutir, nous avons dû acheter 15 hectares de terrain, réaliser une révision générale du plan local d'urbanisme ; mener toutes les démarches administratives pour obtenir le permis d'aménager et enfin réaliser les travaux pour accueillir cet Artipôle. Dans cette démarche, nous avons été bien épaulés par Vitré communauté, tant sur le plan technique que financier.

Aussi, pour la commune, la perspective de création d'une cinquantaine d'emploi à court terme sur le site IMS dans une conjoncture économique et sociale tendue est une réelle récompense de l'effort engagé.

IMS est une coopérative artisanale performante et visionnaire, ancrée de longue date dans notre département et qui entend le demeurer. La commune, en concertation avec la Région Bretagne et Vitré Communauté a initié une démarche de qualité « Bretagne QUALIPARC ». La volonté d'IMS de participer à ce projet, par la construction d'un bâtiment labellisé est un acte à la fois de progrès social, d'efficacité économique, de préservation et de reconquête d'une qualité environnementale.

En conclusion, la commune de St Didier est heureuse d'accueillir IMS au sein du tout nouvel Artipôle. Les élus se joignent à moi pour lui souhaiter la bienvenue et se félicitent d'accueillir une entreprise qui appuie son développement sur les valeurs humaines, dans une transparence de fonctionnement, de responsabilité sociale et d'altruisme. »

Joseph JOUAULT, Maire de Saint-Didier



Mesdames, Messieurs, Chers collègues adhérents,

C'est avec plaisir que nous fêtons les 25 ans d'existence d'IMS et l'inauguration du nouveau site de notre coopérative.

Quel chemin parcouru !

Ce nouveau site commun aux coopératives MBR (Bois) et IMS, forme un Artipôle : une première en Ille-et-Vilaine. Cet Artipôle apportera plus de compétences avec ses deux show-rooms, lieux d'exposition sur les métiers de l'Artisanat, espaces de visites et de découvertes pour le Grand Public.

Actuellement dans un monde économique en crise, la Coopérative a tous les atouts pour passer ces moments difficiles. Nos adhérents sont de vrais professionnels et savent s'adapter et se reconvertis pour faire face aux évolutions du marché.

L'ORCAB créé depuis 20 ans, doit pouvoir mettre en commun les meilleurs outils en matière de coopération et fédérer l'ensemble de nos 48 coopératives réparties en 13 régions.

D'un point de vue personnel, j'ai vécu 6 années de Présidence comme un véritable enrichissement, un beau challenge, une formidable histoire d'hommes. J'avais pour objectif principal de renforcer le nombre d'adhérents dans le but de développer la Coopérative. Objectif atteint à ce jour puisqu'IMS affiche 180 adhérents au compteur, une belle progression qui nous a permis de réaliser ce projet très ambitieux mais raisonnable.

Il faut maintenant poursuivre l'élan et faire progresser le pourcentage d'achats de certains adhérents ; facteur indispensable pour devenir un vrai coopérateur.

Je tiens à remercier Pierre Lelièvre pour son organisation, sa simplicité, sa discrétion, ses qualités de direction et de médiateur. Le binôme Président-Directeur s'est fait naturellement.

Merci aussi à l'ensemble de ses collaborateurs ainsi qu'au Conseil d'Administration.

Merci enfin aux adhérents, aux politiques locales et à tous ceux qui ont cru en notre projet.

Soyons heureux et fiers d'être coopérateurs.

Jean-Claude MAUGÈRE, Président d'IMS



« Les créateurs de coopératives le savent bien : pour créer une coopérative, la faire vivre et évoluer, il faut être passionné, et savoir transmettre cette passion. Cette transmission s'est faite pour moi dès ma prise de fonction, par le travail au quotidien sur le terrain avec les adhérents, grâce aux réunions du Conseil d'administration et à une relation étroite avec le président, mais encore grâce aux nombreux échanges avec mes collègues directeurs de l'ORCAB, et avec le personnel d'IMS.

La vie coopérative a cela d'unique qu'elle est constamment centrée sur les hommes : centrée sur le service qu'elle apporte à ses sociétaires, centrée sur l'accompagnement des entreprises qu'elle aide à se développer tout en protégeant leur indépendance.

La coopérative est aussi un exemple de démocratie économique. Contrôlée par les sociétaires selon le principe une personne, une voix, la coopérative s'appuie sur des règles de solidarité, de répartition équitable des résultats, et de responsabilité envers la communauté.

Il est de notre devoir, directeurs et administrateurs, d'expliquer chaque jour à nos adhérents ce qui fait la valeur de la coopération, ce qui la distingue radicalement du modèle économique individualiste du 21^e siècle. Certains adhérents le comprennent rapidement, d'autres ont besoin de temps pour changer de point de vue. Aujourd'hui, encore plus qu'hier, nous avons à cœur de porter haut les valeurs de la coopération. »

Pierre LELIEVRE, Directeur Général d'IMS

I - IMS, aujourd'hui

- 1] 2010, une nouvelle ère s'ouvre p. 03
- 2] IMS, des pros, des valeurs p. 07
- 3] IMS partenaire de l'ORCAB p. 09

IMS, AUJOURD'HUI



II - IMS, une épopée humaine

- 1] 1985, la création d'IMS p. 13
- 2] 1990, IMS prend son envol p. 21
- 3] 1992, IMS emménage à La Goulatière p. 25
- 4] 1998, IMS s'implante en Mayenne p. 27
- 5] 2001, IMS s'agrandit et change de statut p. 29
- 6] 2008, IMS et le projet d'Artipôle p. 34

III - IMS aujourd'hui et demain

- 1] La culture de la coopération p. 37
- 2] La transmission des valeurs p. 39
- 3] IMS se conjugue au futur p. 46
- 4] Une communication stratégique p. 48
- 5] Le mot de conclusion p. 53



1] 2010, une nouvelle ère s'ouvre

IMS inaugure un ARTIPOLE avec MBR 35

L'année 2010 marque un changement considérable : changement de locaux, changement d'échelle, et changement de perspectives ! Une ère nouvelle s'ouvre pour IMS et pour la coopération en Ille-et-Vilaine.

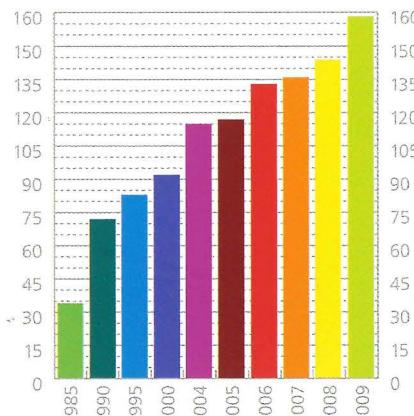
Au service des artisans adhérents et du public, la coopérative déploie ses activités dans un nouveau bâtiment d'une surface totale de 6500 m² situé route de l'Artipole à ST DIDIER (35), en bordure de la voie rapide. Ce site exceptionnel offre à la clientèle un espace entièrement dédié à l'habitat, à l'aménagement et à la rénovation. Au service des adhérents et de leurs clients, la salle d'exposition d'IMS présente un large éventail de produits sur 820 m².

S'inscrivant dans le projet QUALIPARC initié par Vitré Communauté, IMS a souhaité construire un bâtiment respectueux de l'environnement, offrant des coûts énergétiques réduits grâce à l'utilisation de produits dits « énergies renouvelables » : panneaux photovoltaïques (100m²), gestion automatique de l'éclairage en fonction des apports solaires, récupération d'énergie par VMC double flux, optimisation de l'isolation, climatisation réversible 3 tubes permettant d'optimiser le rendement par la récupération d'énergie en mi-saison, et traitement des déchets. Ce nouveau bâtiment est l'occasion de promouvoir l'éco-construction auprès des adhérents-installateurs d'IMS et auprès des particuliers qui pousseront les portes de la salle d'exposition.

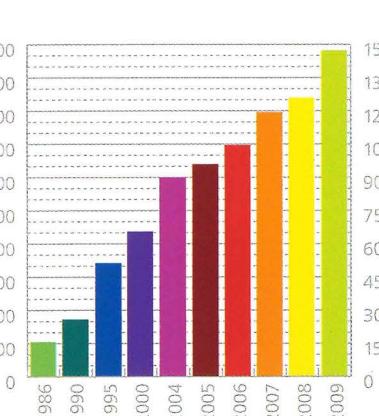


IMS en 2010, c'est :

- 180 adhérents répartis sur 5 départements (Ille-et-Vilaine, Mayenne, Côtes d'Armor, Orne, et Manche)
- un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros,
- un effectif de 45 salariés,
- 3 agences dotées de salles d'exposition (à St-Didier, Changé, et Plérin),
- 12 000 références -produits en SANITAIRE, CHAUFFAGE & CLIMATISATION, ÉLECTRICITÉ
- 15 000 livraisons /an (2 livraisons par semaine)



Évolution du nombre d'adhérents



Évolution du CA en €

Qu'est-ce qu'une coopérative ?

Le principe d'une coopérative est d'associer des personnes volontaires sur une base égalitaire en vue d'effectuer une activité de nature économique au plus juste prix et en limitant la rémunération du capital, les résultats étant partagés en fonction de l'activité que chacun de ses membres a eue avec la coopérative au cours de l'exercice, et donc sa contribution à la réalisation du résultat.

La coopérative se distingue d'une entreprise commerciale : son objet n'est pas basé sur le profit.

L'esprit de la coopérative se résume par ces grandes valeurs : solidarité, indépendance, transparence, équité, partage et proximité.

SOLIDARITÉ

S'organiser en entreprises coopératives, c'est associer des personnes, des entrepreneurs, à la fois des clients, fournisseurs et associés, qui mettent en commun leurs moyens, s'obligent les uns les autres pour assurer leur pérennité !

DÉMOCRATIE, INDÉPENDANCE & TRANSPARENCE

Les associés des entreprises coopératives participent à la prise de décisions selon le principe « 1 homme = 1 voix ». Ceci favorise l'indépendance financière de l'entreprise.

ÉQUITÉ

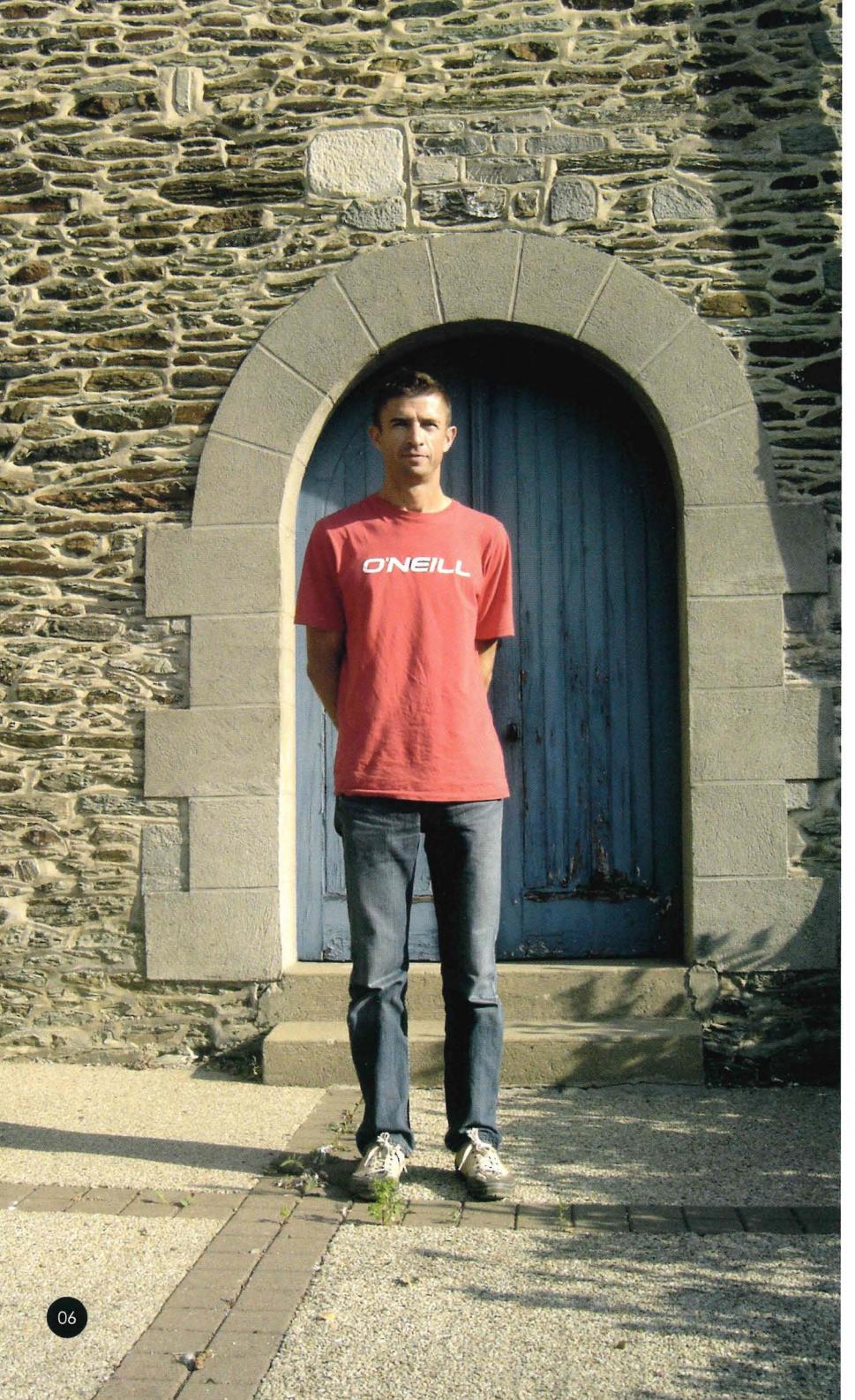
La coopérative organise la production de biens et de services au profit de tous ses membres. Les prix ne comportent pas de marge commerciale et sont les mêmes pour tous les adhérents.

PARTAGE

Les membres des entreprises sociétaires reçoivent de la coopérative une juste rémunération liée aux activités qu'ils y apportent.

PROXIMITÉ

Les entreprises coopératives sont de véritables partenaires de développement des régions, par leur capacité d'action locale et leur ancrage territorial.



Philippe Henot

2] IMS, des pros, des valeurs

Au-delà des avantages économiques que représente la coopérative pour des artisans, la coopération est une histoire d'hommes. On adhère à un système de valeurs et de partage où l'intérêt individuel sert aussi l'intérêt collectif, où les concurrents deviennent au fil du temps des collègues !

Ces fondamentaux ont nourri la démarche et l'engagement d'IMS depuis sa création. Aujourd'hui, ces valeurs sont partagées par de jeunes adhérents devenus des « artisans coopérateurs ».

Philippe Henot, « Incontestablement c'est un plus »

« J'ai adhéré à IMS à la suite de mon premier bilan, et six mois plus tard le résultat était déjà positif !

Avec la coopérative, on connaît d'emblée les tarifs qui sont les mêmes pour tous, alors que les grossistes fonctionnent par classement. Plus de négociation donc un gain de temps énorme !

Depuis l'adhésion, je vends aussi de l'électroménager et des cuisines.

Je m'approvisionne à 95% chez IMS. J'ai la chance d'être tout près du showroom. J'annonce systématiquement à mes clients que je suis adhérent : incontestablement c'est un plus !

Je pense qu'à plusieurs, on est plus fort. Bien sûr, il ne faut pas adhérer à la coopérative dans le même esprit que lorsqu'on ouvre un compte chez un grossiste... La coopérative permet d'entrer en contact avec d'autres adhérents, c'est très enrichissant. Le principe d'égalité est aussi important : on est (un peu) propriétaire d'un outil efficace pour maîtriser son approvisionnement. Alors que la marge du grossiste est élevée, la redistribution des bénéfices entre le client et l'artisan est possible avec la coopérative.

En mars 2009, j'ai participé à mon premier Salon de l'Habitat à Vitré. IMS a pris en charge la moitié des frais.

La coopérative, je n'y trouve que des avantages ! »

Philippe Henot est plombier-chauffagiste à Servon / Vilaine (35) depuis 3 ans.



Eric Lepage

Éric Lepage, « La coopérative travaille pour nous ! »

« J'ai racheté une entreprise adhérente d'IMS : mon prédécesseur était adhérent à 90%, maintenant je suis à 100% ! Avant de m'installer à mon compte, je ne connaissais pas le système coopératif mais le principe d'union m'attirait.

Les artisans qui ne veulent pas adhérer sont ceux qui ont peur de perdre la maîtrise de leurs achats. Pour moi la coopération est une obligation, c'est une économie d'avenir. On travaille en toute confiance, on sait qu'on ne va pas faire de l'argent sur notre dos (on ne peut pas en dire autant des distributeurs). La coopérative travaille pour nous, pour qu'on soit plus compétitif. Mais on ne peut pas être tous adhérents !

L'Artipole va nous permettre de travailler à une autre échelle. Mais nous devons dans le même temps nous attacher à fidéliser un noyau d'adhérents pour que vive la coopérative. »

Éric Lepage est artisan à Argentré. Coopérateur depuis 6 ans, il est aussi administrateur d'IMS.

3] IMS, partenaire de l'ORCAB

L'Organisation des Coopératives d'Achats pour les Artisans du Bâtiment est une association de loi 1901 créée en janvier 1990 par et pour des professionnels. La loi de 1983 a permis aux artisans de se rassembler face à la grande distribution afin de maintenir et développer leur entreprise et, en outre, de favoriser le développement de l'idée coopérative. C'est ainsi qu'est née ORCAB.

LES CHIFFRES :

- 48 coopératives (dont la moitié dans l'Ouest)
- 58 points de distribution
- 3 grandes familles d'activités :
Gros œuvre, carrelage et couverture / Sanitaire, chauffage, électricité, électroménager / Bois & dérivés, couverture
- 14 régions d'implantation
- 573 millions d'euros de CA en 2009



Pascal Sicot*
et Bernard Martineau

L'adhésion à une coopérative d'achats libère l'artisan des fonctions administratives. Il peut alors se consacrer à la fonction de production, à ses activités commerciale et de formation (apprentissage).

La coopérative se situe pour ces raisons dans le prolongement de l'entreprise artisanale.

La transformation de l'économie actuelle tend à prouver dans les années à venir, l'affirmation de la coopération artisanale.

Il s'agit d'une formule appropriée pour structurer et articuler la petite et moyenne entreprise, en mettant en commun des moyens avancés et modernes, inaccessibles sur le plan individuel.

Bernard Martineau, « Une nouvelle étape pour IMS »

«IMS a longtemps été administrateur de l'ORCAB par le biais de René Février. Elle a surtout été le fer de lance de la coopération sur la Bretagne (CBS est arrivée ensuite) !

La création de cet Artipôle marque une nouvelle étape pour IMS, et pour la coopérative en général. Elle démontre le bon état de santé et le dynamisme de notre économie coopérative. Avec la crise que nous traversons, de plus en plus d'artisans se tournent vers la coopération, vers la mise en commun de moyens, et le partage de valeurs. Ces valeurs sont pour nous essentielles. C'est le rôle du directeur de rappeler l'importance des règles de l'offre collective, de rappeler et de nourrir ces valeurs de solidarité, de partage, et d'égalité qui constituent la valeur ajoutée des coopératives. »

Bernard Martineau, président d'ORCAB de 2005 à 2010.



ORCAB

Organisation des Coopératives d'achats pour les Artisans du Bâtiment

*Président de FORCAB (la Fédération pour l'Organisation et le Regroupement des Coopératives d'achats des Artisans du Bâtiment).

IMS, UNE ÉPOPÉE HUMAINE



1] 1985, la création d'IMS

Au commencement étaient deux hommes : René Février et Félix Nay

Le premier, René Février, était propriétaire de la société SOVIRAC spécialisée dans la robinetterie et les accessoires de chauffage ; le second, Félix Nay était plombier... et client de Sovirac ! Régulièrement, René visite son client. Ils parlent affaires bien sûr mais pas seulement ! Félix a entendu parler du système coopératif et rêve de monter une coopérative en Ille-et-Vilaine.

« On parlait ¼ d'heure de robinets et de chauffe-eau, se souvient René Février, et 1h de coopératives ! »

Nous sommes en 1983 et la coopération artisanale n'a pas encore dix ans d'existence. A l'époque, beaucoup d'artisans craignent une dérive de leur profession car ils subissent le développement des ventes directes par les grandes surfaces et les distributeurs professionnels. Isolés, ils sont à la merci d'un environnement de plus en plus concurrentiel.

En Mayenne, deux tentatives de création de coopératives sont demeurées infructueuses. Mais Félix est convaincu : seule la coopérative peut offrir un service global aux artisans, et une alternative à la domination des grossistes !

« Tout seul, je devais faire des demandes de devis à plusieurs fournisseurs, explique Félix Nay, je perdais un temps considérable à chercher les bons produits ; je sentais que l'on pouvait faire autrement »



René Février (au centre) lors d'un séminaire à Hansa Metallwerke AG, STRASBOURG, fabrique de robinetteries sanitaires



Félix Nay, un homme de conviction

« Ce fut une aventure humaine avant tout, c'est ce qui la rendait importante à mes yeux ! Les difficultés rencontrées lors de la création d'IMS ont renforcé les valeurs de coopération entre nous. Nous tenions vraiment à cette solidarité car nous ne voulions pas qu'IMS ne soit qu'un simple fournisseur ! »

Créateur puis administrateur d'IMS, Félix a pris sa retraite en 1998

A la recherche des premiers adhérents

René et Félix vont visiter deux coopératives, VST en Vendée et PLS à Ancenis. Ils rentrent conquis, déterminés à créer leur coopérative à eux ! René démarche ses clients des mois durant. Objectif : trouver 42 adhérents pour démarrer l'activité dans de bonnes conditions.

La première réunion préparatoire a lieu en juillet 1984, et réunit alors 52 adhérents-postulants. Chaque artisan versera un capital de 2300 € (15000 francs à l'époque) et deviendra ainsi actionnaire de la coopérative : à la fois client et patron d'une entreprise pas comme les autres ! Félix et René sont confiants : la création se présente sous de bons hospices.

Henri Esnault, adhérent de la première heure

« René Février est venu me voir pour monter une coopérative. Artisan plombier, j'avais entendu dire que les grossistes allaient vendre directement aux particuliers. J'ai donc adhéré. A partir de là, mes résultats ont été bien meilleurs. Mon banquier m'a même appelé pour me demander ce qui se passait !

Président du conseil de surveillance pendant 12 ans, Henri a pris sa retraite en 2004

Quelques mois plus tard pourtant, c'est le désenchantement. Les grossistes, voyant naître un nouveau concurrent à leur porte, exercent d'énormes pressions sur les artisans. Alors que 52 adhérents semblaient motivés en 1984, la coopérative n'intègrera finalement que 34 adhérents le 04 avril 1985, date de la création d'IMS!

« Les grossistes faisaient aussi pression sur les fournisseurs qui ne voulaient pas nous fournir, raconte Félix Nay, on a tenu bon ! Les gens nous disaient : Vous êtes fous ! »



Henri Esnault, Pierre Lelièvre et René Février



Olivier Beaudouin
et Bernard Maudet

Les débuts d'IMS

IMS s'installe à Châteaubourg, zone de Bellevue, dans un local de 1000 m². La jeune coopérative compte 5 salariés : Isabelle Lebacle, secrétaire ; Bernard Maudet, responsable du dépôt ; Robert Malargé ; Robert Meunier, directeur adjoint ; René Février, directeur général. Principal équipement de la jeune coopérative : le véhicule de livraison !

Bernard Maudet, 24 ans au service d'IMS

« En 1985, j'étais artisan chauffagiste. Robert Meunier est venu me démarcher. A l'époque, j'ai fait un rapide calcul : en adhérent à IMS, je réalisais un bénéfice de 17% sur mes factures! Mon adhésion fut pourtant brève. J'ai dû cesser mon activité du jour au lendemain en raison d'un accident qui m'a brisé les 2 rotules. C'est alors que René Février m'a proposé le poste de Responsable de dépôt... trois mois après le démarrage d'IMS !

Au début tout se faisait sur des bons manuels et on livrait sur 2 départements avec un camion jamais plein ! On ne commandait que lorsque le stock était vide ; les délais étaient plus longs. On est venu me chercher pour travailler dans d'autres entreprises, mais j'ai toujours préféré l'esprit de la coopérative. »

Responsable de dépôt durant 24 ans, Bernard a pris sa retraite en novembre 2009; Aujourd'hui remplacé par Olivier Beaudouin





Isabelle Lebacle & Loïc Reuzé

Isabelle Lebacle, de la motivation avant tout

« IMS est mon premier employeur ! Je sortais tout juste de l'école quand René Février m'a proposé un poste de secrétaire. A l'époque, mon père était plombier pour la ville de Vitré et client de M. Février.

A nos débuts, zone de Bellevue, j'avais pour bureau une porte posée sur deux tréteaux ! C'était l'époque des fax à papier thermique de la taille d'un photocopieur : pour passer une commande, il fallait être patient ! L'ambiance était conviviale et familiale, nous étions tous très motivés »

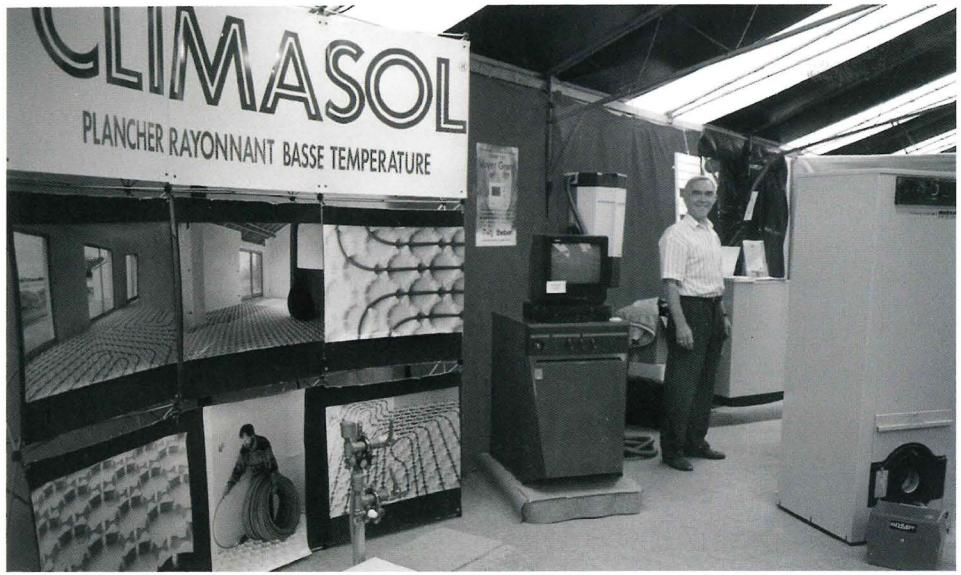
Isabelle est aujourd'hui secrétaire de direction à IMS



entrepôt zone de Bellevue



Les débuts ne sont pas simples. Compte tenu du faible nombre d'adhérents, IMS se doit de grossir rapidement. L'exercice 1985-1986 qui s'étend sur 17 mois, se clôture sur une perte de 2640 €. Malgré la difficulté, la motivation de l'équipe ne fléchit pas.



René Février, un directeur fédérateur

« Les débuts d'IMS ne furent pas faciles. Je me souviens avoir visité 550 entreprises pour en décrocher 42 au final ! Les institutions étaient plutôt réticentes : la Chambre des Métiers souhaitait que l'on se regroupe avec le GAPC 35 qu'elle avait préalablement subventionné. Mais nous ne voulions pas être une simple centrale d'achat !

Heureusement, les adhérents étaient très présents. Sur sa proposition, nous avons vendu notre première cuisinière Godin à Jacky Maugin pour pouvoir acheter la peinture nécessaire à notre installation. D'autres adhérents avaient récupéré des tubes pour souder des étagères dans les bureaux. Tout était fait maison !

Notre souci était d'obtenir la confiance de nouveaux adhérents. Mon rôle était de fédérer tout le monde un peu comme un juge de paix ! Pour cela nous voulions garder une taille humaine. Nos objectifs de croissance (20% par an) se voulaient progressifs. »

Créateur et directeur d'IMS, René Février a pris sa retraite en 2005. Il est aujourd'hui maire de Pocé-les-Bois. Il est également consultant pour la Chambre de Commerce et des Métiers de Rennes au sein de l'association ÉGÉE.

La jeune coopérative a fait sien ce proverbe chinois : « **L'homme qui ne sourit pas ne doit pas ouvrir boutique** » ! Entre les adhérents la solidarité joue à fond. Les salariés ne comptent pas leurs heures. René Février quant à lui s'attache à trouver de nouveaux adhérents pour pérenniser la structure.

Les grossistes lui donnaient six mois de vie. A la fin de l'exercice 1986-1987, IMS a progressé de 32,13% avec un CA de 1 612 000€ pour 43 adhérents !

L'année suivante (1987-1988), IMS franchit le cap des 50 adhérents et réalise un CA de 1 870 300€ avec un excédent de 12 000€ !

Peu à peu, la petite coopérative se structure. Elle améliore ses marges auprès des fournisseurs, et ses relations commerciales avec plusieurs fabricants avec qui elle traite en direct. Elle augmente son stock et met à la disposition de ses adhérents un plus large éventail de produits. En mai 1987, IMS ouvre un hall d'exposition dans ses locaux de Châteaubourg : les adhérents peuvent désormais présenter les produits à leurs clients, et les particuliers peuvent y trouver un artisan !



Un projet d'union est à l'étude avec d'autres coopératives pour l'achat d'appareils ménagers. En 1989, l'enseigne commune ELAN voit le jour. La commercialisation de l'électroménager, activité traditionnelle des plombiers chauffagistes, redevient concurrentielle face aux grandes surfaces !

2] 1990, IMS prend son envol... vers la Bretagne

19 adhérents venus des Côtes d'Armor

En 1989, le nombre d'adhérents reste encore faible: 53 adhérents contre 70 en moyenne dans les autres coopératives! L'éclaircie viendra de l'Ouest, et plus précisément des Côtes d'Armor : 19 artisans séduits par le principe coopératif, souhaitent rejoindre IMS !

« Nous avons accueilli la nouvelle avec joie, se souvient René Février, mais aussi avec un peu d'anxiété ! La coopérative devait élargir son champ d'activité pour desservir les Côtes d'Armor ; par ailleurs, nous n'avions plus assez de place zone de Bellevue pour stocker suffisamment de volume »



Loïc Lubin,
ses fils Lionel & David

Loïc Lubin, devenir de vrais adhérents !

« Au départ, les Côtes D'Armor souhaitaient créer leur propre coopérative. En 1989, nous avions visité VST, la COVAP, PLS... Mais nous n'étions pas assez nombreux. Nous nous sommes alors tournés vers IMS.

Nous cherchions un autre modèle que le groupement d'achat. Nous avons mis beaucoup d'énergie pour être de vrais adhérents ! L'adhérent ne doit jamais perdre à l'esprit que la coopérative est un outil de travail mis au service de l'artisan, qui ne lui appartient qu'un temps et qu'il devra transmettre ensuite.

La coopérative m'a donné de la force. Pour mes fils aujourd'hui, c'est un véritable service. J'espère leur avoir transmis un peu de cet « esprit de groupe » !

Administrateur des Côtes d'Armor à IMS, Loïc a pris sa retraite en 2007.

Compte tenu de leur situation géographique, les adhérents des Côtes d'Armor ont manifesté le désir de se doter d'une salle d'exposition ainsi que d'un stock tampon.

La coopérative, encore jeune, doit statuer sur les risques. Jean-Baptiste Lebouc, chargé de la comptabilité à IMS et directeur général adjoint, établit alors un prévisionnel.

En septembre 1990, le Directoire prend la décision d'ouvrir un dépôt dans la zone artisanale de Kergré à Ploumagoar, près de Guingamp.

Fin 1991, l'investissement se révèle payant : le CA fait un bond de 36% avec un résultat de 3 506 000€ !

IMS compte désormais 74 adhérents. Elle renforce son pouvoir d'achat sur les fournisseurs : les artisans-adhérents peuvent acheter moins cher à IMS. Elle espère ainsi fidéliser ses adhérents et motiver d'autres installateurs à se joindre à l'aventure.



Jean-Baptiste Lebouc, un esprit de famille unique

J'ai rejoint IMS en septembre 1985 en tant que comptable. La gestion au sein d'une coopérative est globalement plus facile que dans une entreprise privée. Plus motivante aussi ! J'ai eu le plaisir de réaliser des études à chaque étape du développement d'IMS, pour l'intégration de Plérin d'abord, et pour l'installation en Mayenne.

Ce qui est extraordinaire avec la coopérative, c'est de fédérer des gens au départ concurrents qui finissent par devenir complices ! Il existe un esprit de famille qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Je me souviens par exemple qu'Henri Esnault nous invitait chez lui chaque année le jour de l'an !

Nommé directeur général adjoint en 1987, Jean-Baptiste a pris sa retraite en 2004. Il est aujourd'hui Maire de Chancé près de Rennes.



La création de l'ORCAB

Pour se défendre et acheter mieux, IMS participe en avril 1990 à la création de l'ORCAB, sous la houlette de Joseph Landreau, pionnier du monde coopératif et ancien directeur de VST.

« A l'époque de sa création, l'ORCAB regroupait 8 coopératives, raconte René Février, elle en regroupe aujourd'hui 48 ! »

L'ORCAB est née d'une volonté de réunir les coopératives pour trouver des solutions communes à des problématiques d'achats, de la nécessité d'organiser les coopératives entre elles sous l'égide d'une même association.

Les missions de l'ORCAB : la mutualisation des moyens, l'accès au marché, pour accroître la puissance et la légitimité des coopératives.

La participation d'IMS aux actions de l'ORCAB lui permet de bénéficier des mêmes conditions que d'autres coopératives à plus fort potentiel. En 1991, IMS se situe en 4^e position parmi les 8 coopératives d'achat du secteur.

3] 1992, de nouveaux locaux zone de la Goulgatière

Le 05 juillet 1991, la coopérative conclut un bail avec la SCI IMS, propriétaire du site de Châteaubourg.

IMS quitte la zone de Bellevue. Elle emménage dans de nouveaux locaux zone de la Goulgatière, en bordure de la voie express Paris-Rennes.

IMS dispose désormais d'outils performants : un local moderne, adapté aux développements à venir avec une surface de stockage de 2000 m², une salle de formation, et une équipe de 12 salariés.

IMS crée de surcroît un espace d'exposition de 450 m², à l'époque l'une des plus belles salles d'exposition de la Région !



René Février, Henri Esnault, Jean-Baptiste Lebouc devant les nouveaux locaux d'IMS, zone de la Goulgatière



Jean Babin

4] 1998, IMS s'implante en Mayenne

Une salle d'exposition de 400 m² à Changé

Après les Côtes d'Armor, les adhérents de Mayenne se sentent un peu les « parents pauvres ». Ils souhaitent qu'IMS leur apporte davantage de services.

« C'est le principe de la coopérative d'autonomiser ses adhérents, de leur offrir plus de liberté et d'indépendance, explique René Février, tout le contraire des grossistes qui cherchent à vassaliser leur clientèle ! »

IMS décide de s'implanter à Changé les Laval sur un terrain de 7500 m². L'agence mayennaise dispose de 830 m² couverts, et ouvre en 1999 une salle d'exposition de 400 m² ! Un investissement important qui doit permettre à la coopérative de renforcer sa présence et ses ventes sur le département. Les artisans mayennais peuvent désormais inviter leur clientèle à choisir sur place leurs produits.



le 22 septembre 2000, IMS inaugure sa salle d'exposition « Le Lagon Bain » à Changé en présence de Jean Arthuis. Une étape importante qui marque le 15^{ème} anniversaire d'IMS.

Avec 94 adhérents et un chiffre d'affaires en forte progression (+20%), IMS maintient ses objectifs et confirme sa bonne santé : au sein de l'ORCAB, IMS occupe la 6^{ème} position en chiffre d'affaires et en nombre d'adhérents !

Jean Babin devient président d'IMS

En 1997, Jean babin succède à Henri Esnault à la présidence du Directoire d'IMS. Dans la famille de Jean Babin, on est plombier-chauffagiste depuis 4 générations. Jean Babin a repris l'entreprise familiale en 1977 et travaille alors avec la société de René Février (La Sovirac). Il adhère à IMS dès 1985 : « Beaucoup de compagnons sont naturellement coopérateurs », résume Jean Babin. Devenu président, il s'attache à développer les valeurs d'entraide et de solidarité de la coopérative, et à développer un meilleur service d'achat pour les adhérents.

Jean Babin, « Le sens du collectif »

« La présidence d'IMS m'a beaucoup appris. La coopérative développe chez l'artisan le sens du collectif : on n'est plus concurrent, on est coopérateur, et ça c'est nouveau !

En coopérative, on apprend que $1+1 = 3$! La solidarité est un don, elle constitue le véritable bénéfice de la coopération.

Pour moi artisan adhérent, la coopérative est née avec l'idée d'être son propre fournisseur. Elle permet à l'artisan de prendre en mains les différentes filières de son métier (achat, distribution, suivi). L'objectif de la coopérative est d'assurer 100% des besoins des coopérateurs. Un enjeu difficile mais qu'il faut s'efforcer d'atteindre !

Jean Babin a été président d'IMS de 1997 à 2004. Il est artisan plombier-chauffagiste depuis 1977 à Lassay Les Châteaux (53)

Les adhérents d'IMS s'envoient vers la Crète



L'année 1999 voit l'institution d'un premier voyage d'agrément proposé aux adhérents ! Une trentaine d'artisans et leurs épouses découvrent la Crète et se lient d'amitié pendant une semaine.

Tous les deux ans depuis, un voyage est organisé pour les adhérents avec des destinations comme Maroc, Croatie, Cuba, Egypte...

ELAN devient CEDIL

A l'étude depuis 2 ans, le projet CEDIL voit le jour le 1er janvier 1999. Afin d'optimiser le stock et de rationaliser les approvisionnements, plusieurs coopératives ont souhaité la mise en place d'une plateforme commune de distribution et de logistique pour les produits ménagers. L'ensemble des produits ménagers est transféré sur la plateforme CEDIL à Montaigu. Celle-ci regroupe aujourd'hui 9 coopératives pour une rotation de 21 000 pièces.

5] 2001, IMS s'agrandit et change de statut

Extension de Châteaubourg

IMS poursuit ses investissements. Malgré la création d'un étage, la surface de stockage de Châteaubourg est de plus en plus étroite. Et en dépit du transfert du ménager, le stock augmente toujours.

Pour faire face au fort développement des produits électriques, IMS engage en 2001 une extension de 1000 m² sur son site de Châteaubourg.

L'agence de Guingamp déménage pour Plérin

Septembre 2001, l'agence de Guingamp est déménagée vers Plérin dans les Côtes D'Armor. IMS dote le dépôt d'un nouveau véhicule de livraison. Une salle d'exposition est créée sur le site de Plérin, rue Rosengart. L'inauguration de l'agence de Plérin a lieu le 12 septembre 2003.

En 2003, le chiffre d'affaires d'IMS atteint 8M€ pour 99 adhérents.





Jean-Claude Maugère
et son fils David

IMS devient une « société coopérative à Conseil d'Administration »

Depuis sa création, IMS est une coopérative à Directoire et Conseil de Surveillance.

Le 13 septembre 2002, une Assemblée générale extraordinaire décide de changer la nature des organes de gestion, en substituant aux Directoire et Conseil de surveillance, un Conseil d'Administration et un Directeur général.

Cette décision est motivée par la nécessité d'associer un plus grand nombre d'artisans adhérents aux prises de décision.

L'ancien statut choisi par René Février minimisait volontairement la responsabilité des artisans, en assumant la responsabilité pénale de l'entreprise afin de sécuriser ses fondateurs. Juridiquement, l'ancien statut faisait reposer l'ensemble des pouvoirs de décisions sur quelques personnes seulement : les membres du Directoire.

Le nouveau statut offre un mode d'administration plus démocratique et plus conforme à l'esprit coopératif : les adhérents élisent un Président ; le Président propose un Directeur nommé par le Conseil d'Administration ; Le Conseil et le Président définissent ensemble la stratégie et les orientations présentes et futures.

IMS change de Président... et de Direction !

En 2004, Jean-Claude Maugère devient Président à la suite de Jean Babin. Adhérent de la coopérative depuis 1994, plombier-chauffagiste à Craon, Jean-Claude Maugère a rejoint le Conseil d'Administration d'IMS au départ par curiosité, « pour en savoir davantage » dit-il simplement.

Finalement, il endosse l'habit de président avec beaucoup de conviction et l'envie forte de faire évoluer la coopérative.

« En devenant Président, je ne m'attendais pas à avoir autant de responsabilités, surtout les six premiers mois, se souvient JC Maugère, j'ai passé des nuits sans dormir ! »



Éric Martin et Pierre Lelièvre

Jean-Claude Maugère, « De l'énergie pour développer »

« Mon premier travail de Président a consisté à recruter un nouveau directeur. J'avais l'ambition de faire grossir la coopérative. Pour y parvenir, je me donnais 5 à 6 ans. Lors d'une réunion ORCAB, je me suis aperçu des problèmes à IMS : un nombre d'adhérents encore trop faible, et des locaux trop étroits ! Avec l'arrivée de Pierre (Lelièvre), le Conseil d'Administration a fait le pari de l'énergie pour développer les activités d'IMS. Avec le recul, je pense qu'il est préférable qu'un président ne fasse qu'un seul mandat pour garder toute sa motivation et son énergie pour faire avancer la coopérative. »

Jean-Claude Maugère est Président d'IMS depuis 2004. Il est plombier-chauffagiste à Craon depuis 1994.

Pierre Lelièvre, « L'engagement est de mise »

« Ce que j'ai vécu dans le négoce – chacun pour soi- n'a rien à voir avec le système coopératif ! La coopérative développe une proximité sincère et sérieuse avec les entreprises, elle accompagne l'évolution de l'artisan. C'est véritablement unique dans la profession ! En arrivant à IMS, j'ai souhaité développer les échanges avec les autres coopératives. Echange des idées, des chiffres, et même des bilans ! Une chose impensable dans le négoce... La création d'Intercoop, le parrainage, sont aussi des moments forts pour un Directeur général. A ce poste, l'engagement et l'implication sont de mise : Il faut vivre la coopérative ! Michel Landreau (VST) dit très justement : « on ne naît pas coopérateur, on le devient ».

Pierre Lelièvre est Directeur général d'IMS depuis 2005.

Le 2 mai 2005, Pierre Lelièvre succède à René Février à la Direction de la coopérative. La date marque un tournant majeur dans l'histoire d'IMS qui se sépare de son fondateur et directeur, aux manettes de la coopérative depuis 20 ans ! Fils d'un plombier chauffagiste originaire de Fougères, Pierre Lelièvre est « tombé dans la baignoire tout petit (et pas dans la marmite) ! ». Sensible aux relations humaines, à la notion de service, il décide d'exercer d'abord le métier de représentant pour le compte de deux sociétés de 1970 à 1985. Il rejoint ensuite le fabricant Franco Belge au poste de responsable régional jusqu'en 1989. Il prendra en 1992 la direction de la société Charpentier à Laval.

« J'ai découvert la coopérative en 1988 lorsque j'ai proposé la carte Franco Belge à IMS », se souvient Pierre Lelièvre, « Mais j'ai vraiment découvert l'esprit et le concept de la coopération en devenant directeur d'IMS ! »

Les objectifs du nouveau directeur : Avoir un très bon niveau de service, et entretenir un partenariat avec les adhérents qui permettent le développement des entreprises artisanales et par voie de conséquence, le développement d'IMS !

IMS a 20 ans

En 2005, IMS fête ses 20 ans ! Elle regroupe 117 entreprises artisanales réparties sur les départements de L'Ille et Vilaine, la Mayenne, l'Orne, la Manche, et les Côtes d'Armor. Elle réalise un chiffre d'affaires de près de 9,2 M€, et emploie 30 salariés : un beau parcours et une progression remarquable rendus possibles par la conviction et la passion des adhérents d'IMS, et par des efforts d'investissement constants au fil de ces 20 années d'existence !

IMS est désormais une coopérative qui attire chaque année de nouveaux adhérents (1 adhérent tous les 2 mois en moyenne) et qui sait les fidéliser. Elle constitue un service-achats performant : ses équipes traitent un nombre important de références disponibles (12000 !) pour la plupart en stock, et savent répondre à toute commande spéciale. Elle garantit une offre commerciale compétitive. Elle remplit sa mission première de réduction des circuits de distribution en s'approvisionnant auprès des fabricants.

Enfin, IMS suit les évolutions dans les secteurs de la plomberie, du sanitaire, de l'électricité et du chauffage, en proposant de nouveaux produits et en anticipant sur la demande du marché. Elle accompagne ses adhérents vers de nouveaux débouchés tels que celui des énergies renouvelables.

6] 2008, IMS lance le projet Artipôle

Depuis quelques années maintenant, IMS est à l'étroit dans ses locaux de La Goultatière. La possibilité d'accroître le nombre d'adhérents est clairement freinée par le manque d'espace, et par des locaux devenus inadaptés. « Même si j'étais satisfait globalement du service rendu, je constatais encore des défauts de fonctionnement, explique le président Jean-Claude Maugère, passer de 90 à 150 adhérents oblige à moderniser son outil de production ! »

IMS se met en quête d'un nouveau site pour y bâtir son futur siège social. Une opportunité se présente sur la commune de St-Didier : un terrain de 3 hectares



qui permet le rapprochement avec la coopérative MBR35 spécialisée dans les métiers du bois, de la couverture et de la charpente.

Le projet de délocalisation se transforme peu à peu en un projet d'envergure : la constitution d'un ARTIPOLE tout près de Rennes ! Le nom est déjà exploité par d'autres coopératives : MCS et CAB 56 à Plescop dans le Morbihan ; VST, UAB, et LMCR à La Ferrière en Vendée.

L'union de deux enseignes majeures permet de bâtir un pôle attractif, entièrement dédié à l'habitat, apte à répondre aux besoins d'aménagement, de rénovation, et de décoration d'une clientèle bien informée et exigeante.

Le projet est ambitieux mais IMS est de taille à relever le défi : « Nous avions pris du retard ces dernières années face à ces problèmes de locaux, explique Éric Martin, directeur adjoint d'IMS, mais depuis 2005, la coopérative est dans une bonne dynamique et nous sommes prêts pour aborder ces gros changements ! »

Avec l'aide des élus de Vittré Communauté, le projet ARTIPOLE devient un projet phare pour le développement économique de la région. Dès septembre 2010, il offrira à la grande couronne rennaise une vitrine entièrement dédiée à la construction et à la rénovation, un espace unique pour rencontrer son artisan et choisir les produits et matériaux de la maison de demain.

A moyen terme, de nouveaux emplois vont être créés. « Vu la conjoncture actuelle, les coopérateurs peuvent lever les bras ! », s'exclame Jean-Claude Maugère.

Dans le contexte de crise actuel, le système coopératif montre une belle vitalité : « En mars 2009, IMS comptait 155 adhérents, constate Eric Martin, au moment où nous inaugurons notre ARTIPOLE, nous passons la barre des 180 adhérents ! ». De plus en plus d'artisans se tournent vers la coopérative.

Cette progression repose sur un fonctionnement unique privilégiant le long terme et contribuant efficacement au développement des entreprises artisanales. « La coopérative change la physionomie de l'adhérent, ajoute le Président, elle fédère en toute intelligence et pour le bénéfice de tous ! »

IMS, POUR AUJOURD'HUI & DEMAIN



1] La culture de la coopération

Si la coopération repose sur les artisans, la mutualisation et la solidarité existent aussi entre coopératives !

IMS parraine la coopérative CESCOP (Alençon) fondée en 2005 par son directeur Patrick Poignant. Avec les coopératives CBS (Landivisiau), MCS (Plescop), et SACAIIS (Nantes), IMS a participé à la création de l'association Intercoop, qui développe depuis 2007 les échanges entre coopératives du secteur.

Patrick Poignant et Jean-Marie Jousselin ont bien voulu témoigner de leur engagement au quotidien pour développer la coopérative et ses valeurs.

Patrick Poignant, « Créer pour les autres »

« J'ai découvert la coopérative à un salon ARTIBAT. J'ai tout de suite adhéré au projet coopératif, le seul qui permette une redistribution véritable aux artisans. C'est à mes yeux une forme de commerce bien plus subtile que le commerce, car ce que l'on vend ici c'est une idée ! Tous les trucs et astuces sont mis au service de l'artisan pour l'aider à faire ses propres choix. Bien loin des artifices du grossiste (les promos) purement mercantiles, l'idée coopérative produit de la richesse. Quand on crée une coopérative, on crée pour les autres ! »

C'est une démarche différente, innovante pour le secteur de l'artisanat. Il faut à peu près 2 ans pour qu'un artisan devienne un coopérateur. Il faut expliquer sans relâche ce que sont nos valeurs. Un directeur de coopérative est un peu missionnaire ! »

Patrick Poignant, fils d'artisan, a travaillé 20 ans chez un grossiste. En 2005, il fonde la coopérative CESCOP (Alençon).



P. Poignant et JM. Jousselain

Jean-Marie Jousselain, « L'avenir, c'est le partage »

« Crée une coopérative revient à créer une entreprise qui ne nous appartient pas, qu'on ne peut ni revendre ni acheter ! A l'heure d'aujourd'hui, c'est une force. Les coopératives sont attentives, réactives, elles s'en sortent mieux que les distributeurs. On n'est pas achetables donc on ne peut pas se faire polluer !

Je pense que l'avenir va nous obliger à travailler ensemble, à partager. Le secret c'est de créer un outil pour les autres. La question fondamentale est bien de savoir à quoi sert l'argent ! Mon idée est-elle utile pour les artisans ? En coopérative, on mutualise et on demande aux gens de s'ouvrir. On ouvre la poche, on la remplit mais on ne possède rien. Le client final n'est pas oublié. Il s'agit de faire ensemble pour que le client soit satisfait. L'ARTIPÔLE offre toujours plus de service et de conseil au client. Avec l'ARTIPÔLE, l'artisanat retrouve ses lettres de noblesse. »

Jean-Marie Jousselain a créé la coopérative CBS (Landivisiau) en 1997. Il était auparavant grossiste dans le secteur de l'Industrie.

2] La transmission des valeurs

Les membres fondateurs d'IMS peuvent en témoigner, il faut de l'énergie pour devenir un véritable adhérent : « L'artisan qui ne veut pas adhérer va toujours trouver des excuses; l'artisan qui veut adhérer va trouver des solutions ! » résume non sans malice Loïc Lubin.

Au fil de 25 années d'activité, la coopérative évolue et les hommes changent. Comment se transmettent les valeurs de la coopération ?

« La nouvelle génération n'a pas la mémoire des combats menés, explique Jean Babin, c'est un peu plus facile pour le nouvel adhérent car l'outil existe déjà et fonctionne ». Pour les jeunes artisans, la coopérative offre un vrai service, des informations, des conseils, et un système d'approvisionnement performant. Mais face à cet outil « bien huilé », il existe un risque de voir les adhérents se comporter en simples consommateurs ! Pour Pierre Lelièvre, directeur d'IMS, la coopérative est bien une histoire d'hommes : « Ce qui m'a impressionné chez les créateurs, c'est leur motivation à défendre les valeurs de la coopérative sans ambiguïté ». Au-delà de l'aspect économique, les fondamentaux de la coopérative constituent LA valeur ajoutée de l'artisan adhérent, et une alternative efficace à la domination



Fabienne Desnos et M. Troussier

des grossistes. La coopérative offre un modèle économique à visage humain, fondé sur la relation humaine et le temps.

Fabienne Desnos , « La transmission demande du temps »

« Je me suis associée à M. Troussier il y a un an avec l'idée de reprendre l'entreprise ensuite, à condition d'être secondée pour la partie technique ! IMS est notre meilleur collaborateur. Pour moi qui ne suis pas plombier, l'appui de la coopérative est très rassurant. Chez IMS, il y a des spécialistes par secteur d'activité. La recherche de fournisseurs et de produits est simplifiée : j'appelle et j'ai la réponse !

La coopérative est un vrai mode de vie professionnel basé sur l'engagement. On n'a plus cette concurrence souvent déloyale entre artisans ; on fait des groupes de travail et on échange sur nos pratiques. Les jeunes artisans sont formés à un système économique qui vise à faire du business ; ils sont aussi moins en lien avec le terrain. Il leur faut réapprendre, c'est pourquoi la transmission des valeurs coopératives demande du temps !

Avant de s'associer à M. Troussier, Fabienne Desnos a travaillé 17 ans aux côtés de Jean Babin.

A IMS, partage, équité, solidarité, sont des valeurs cultivées pour être transmises. « Il faut faire attention à ne pas perdre cette direction, rappelle Pierre Lelièvre, l'avenir de la coopération repose sur ces valeurs ». Chacun ici « vit » la coopérative car chacun sait qu'on ne devient pas coopérateur du jour au lendemain ! La transmission est l'affaire de tous : de père à fils, de cédeur à repreneur, mais aussi de salarié à salarié.

Fabrice Legall a repris l'entreprise familiale dans les Côtes d'Armor il y a 10 ans. Son père était déjà adhérent à IMS. Aujourd'hui, Fabrice travaille à près de 90% avec la coopérative. Elle lui permet de bien connaître les nouveaux produits, et de s'adapter au marché des énergies renouvelables. Pour lui, la relation est très différente de la grande distribution : « L'esprit humain est primordial ici, pourtant fédérer les artisans du Bâtiment n'est pas chose facile ! ».

David et Lionel Lubin ont repris l'entreprise de leur père en octobre 2005. Pour eux, il était logique de rester à IMS : « Nous savions que nous serions bien servis et nous apprécions l'esprit associatif de la coopérative », expliquent les jeunes artisans, « Il y a aussi un investissement financier au départ, donc on adhère à fond » ! Ils citent pour exemple leur première participation avec 3 autres adhérents au Salon de l'éco-construction à Lanvollon, en novembre 2008. Preuve que les valeurs coopératives se transmettent bien à IMS.



Paul Legall
et son fils Fabrice



Franck, Bernard
et Eliane Vetel



Père et fils:
Christophe et Eric Le Bartz



3] IMS se conjugue au futur

Forte de ses 25 années d'expérience, IMS s'engage avec l'ARTIPOLE vers une économie d'avenir : davantage de services pour les artisans adhérents, de nouveaux locaux respectueux de l'environnement, des produits innovants pour la maison de demain, toujours plus de conseil et de qualité pour les particuliers.

« On souhaite continuer à améliorer le service, explique Eric Martin, directeur adjoint d'IMS, la force de nos coopératives c'est le relationnel et l'entraide ».

L'avenir à IMS pourrait se résumer par la formule suivante : « toujours plus de coopération » ! L'ARTIPOLE est en quelque sorte le symbole d'une convergence de vue entre artisans mais aussi entre coopératives.

Dominique Bouteloup, « Les coopératives ont de l'avenir »

« Depuis 3-4 ans, beaucoup de jeunes artisans adhèrent à IMS. Pourquoi ? Parce que c'est un gagne-temps considérable ! Il vaut mieux être sur les chantiers que d'avoir à discuter les prix avec son grossiste.

Je pense que les coopératives ont un grand avenir. Songez que sur les 900 000 artisans installés, seuls 60 000 adhèrent à des coopératives comme IMS ! Le système coopératif est encore peu connu. Certains artisans ont peur de changer de fonctionnement ; avec la coopérative, ils doivent s'organiser pour les tournées, ils n'ont plus la visite de commerciaux tous les mois... Mais la crise actuelle démontre que l'appartenance à un réseau solidaire fait une sacrée différence. A moyen terme, je ne pense pas que l'artisan tout seul puisse tenir le coup, car le client demande aujourd'hui une prestation globale, faisant parfois appel à plusieurs corps de métier ! Nos métiers évoluent et nous avons besoin de construire ensemble une offre nouvelle. »

Dominique Bouteloup a repris l'entreprise de Félix Nay en 1998 à Evron. Il dirige une société de 14 salariés. Il est administrateur à IMS et vice-président.

Dominique Bouteloup





Éric Martin (au centre) entouré de Loic Reuzé, Sylvie Dubois, Jean-Claude Hogrel et Jacques Picoreau

4] Une communication stratégique

Une nouvelle image

25 ans de coopération et la création d'un ARTIPOLE ! Le moment était venu pour IMS de faire évoluer son identité visuelle et ses outils de communication pour donner une image nouvelle, attractive, et moderne à la coopérative.

IMS a choisi de communiquer sur les valeurs de la coopérative en plaçant l'artisan au cœur du projet. « Artisans coopérateurs, des pros, des valeurs », « Nos artisans ont du talent », le message est clair : non seulement nos artisans sont compétents mais ils savent travailler ensemble et s'entraider ! Tout le monde s'accorde à penser qu'il est essentiel de valoriser le facteur humain dans l'économie actuelle. Mais le projet coopératif va plus loin : il parie sur l'avenir et sur la notion de PARTAGE !

Tout le monde ne peut pas en dire autant.

Éric Martin, « Mieux communiquer vers les professionnels »

« La période actuelle voit le retour à des valeurs ; les notions de groupement et d'entraide prennent de nouveau tout leur sens. Tant mieux, ce sont clairement les valeurs défendues par les coopératives ! L'ARTIPOLE va nous permettre de mieux communiquer auprès du particulier. Le Lagon Bain aura bientôt son site grand public.

Dans le futur, nous souhaitons améliorer le taux de service, offrir une meilleure organisation, et développer la coopérative sur l'Ouest du 35. Notre objectif est d'arriver rapidement à un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros. Nous allons communiquer également vers les architectes et les bureaux d'étude, et toucher indirectement des professionnels du bâtiment. Notre but : que les constructeurs prescrivent les produits de la coopérative. Avec un show-room digne de ce nom, nous avons toutes les chances d'y parvenir ! »

Éric Martin a quitté la société Charpentier pour intégrer IMS en novembre 2007. Il occupe le poste de Directeur adjoint.

VENEZ DÉCOUVRIR NOS 3 SHOWROOMS **le lagon bain** À ST-DIDIER - PLERIN - CHANGE-LES-LAVAL

IMS 35 (logis)
Rue Rosengard
22190 PLERIN
tel 02 96 58 01 50
fax 02 96 58 01 47

IMS 35 (logis)
ZA du Tronchet
35720 ST-DIDIER
tel 02 99 00 97 89
fax 02 99 00 71 88

IMS 35
Parc d'Activités
Les Morandières
35810 CHANGE-LES-LAVAL
tel 02 43 49 07 68
fax 02 43 49 99 28

contact@coupeims.com
www.coupeims.com

ARTIPOLE
LES ARTISANS DE LA MAISON

2010, IMS s'offre une nouvelle image

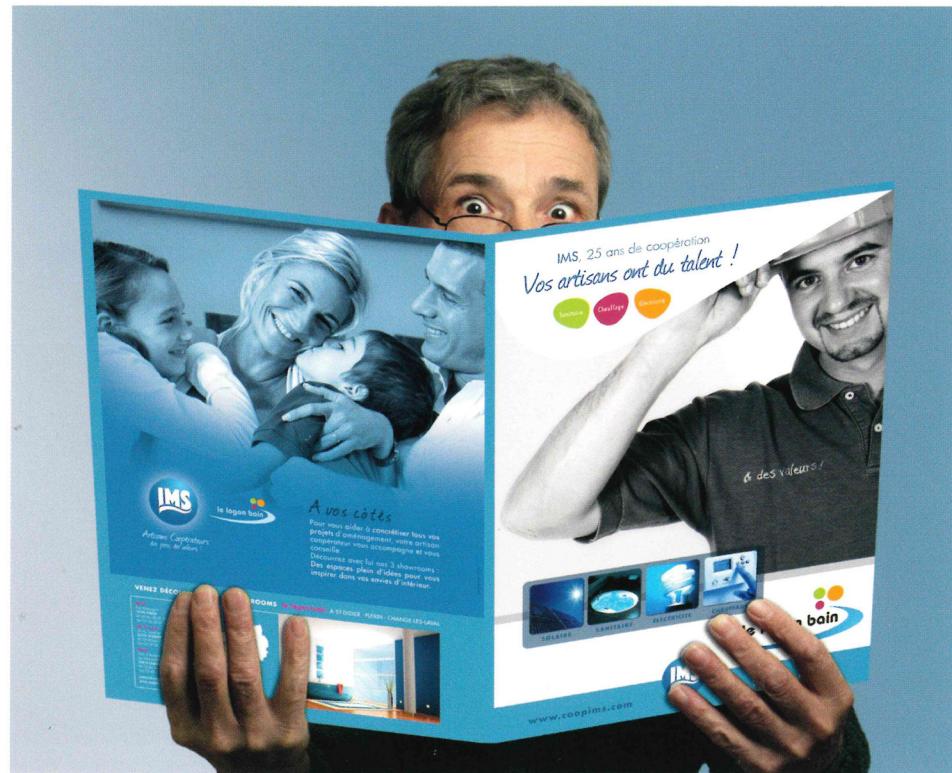


Artisans Coopérateurs, des pros, des valeurs !



Ce sont ces valeurs - mutualisation, équité, solidarité - qu'IMS souhaite mettre en avant au travers de sa nouvelle communication. Elles constituent la valeur ajoutée de la coopérative et s'adressent directement à la clientèle des adhérents, celle qui visitera l'ARTIPÔLE et qui fait confiance au savoir-faire de son artisan. Il est donc important de faire connaître le système coopératif et de valoriser ce capital auprès du public.

Les artisans coopérateurs doivent être fiers de porter les couleurs de leur coopérative !



Un site internet pour les adhérents

Sous l'impulsion d'Éric Martin, IMS a mis en place un site internet pour les adhérents leur permettant de traiter leurs commandes avec rapidité et efficacité :

www.coopims.com

Grâce à ce nouvel outil, les adhérents visualisent le stock disponible et peuvent aussitôt passer commande. Pour les artisans et pour l'équipe d'IMS, c'est un gain de temps considérable et des erreurs de saisie en moins puisque la commande est éditée directement en préparation !

Un compte personnalisé permet aux adhérents de suivre leur commande.

Le site offre de surcroît une mine d'informations : les nouveautés des fournisseurs, les offres de déstockage, la liste complète des adhérents. Enfin, un forum a été ouvert pour faciliter la communication entre adhérents.



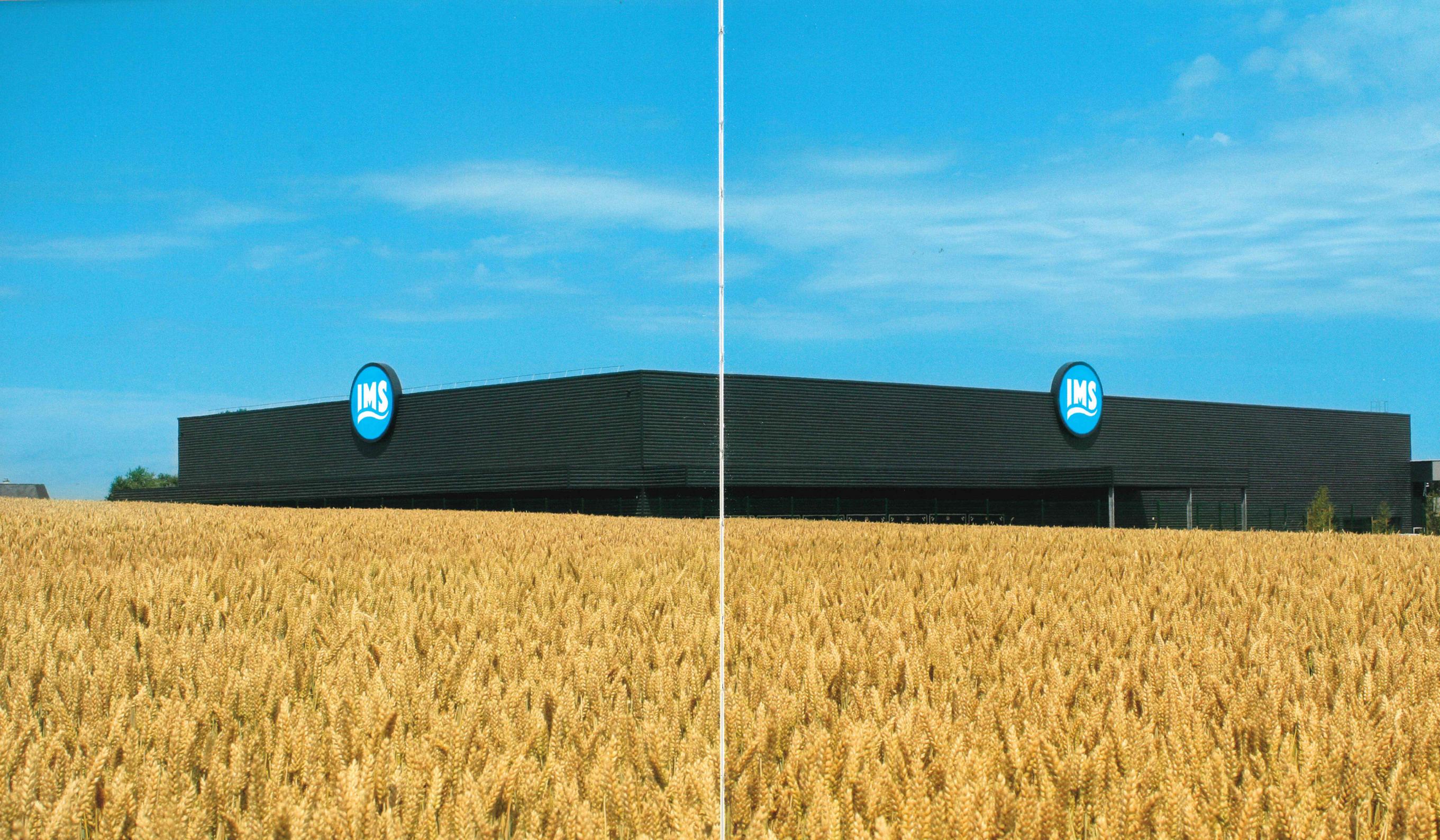
La conclusion de Pierre Lelièvre, Directeur

« Cette année, IMS fête ses 25 années de vie coopérative avec des projets importants. Le nouveau site de Saint-Didier devient un ARTIPOLE avec MBR35, et l'histoire va se poursuivre pour enrichir plus que jamais la vie de notre coopérative. On prendra le temps nécessaire pour démontrer notre efficacité dans une totale modernité et un fonctionnement privilégiant le long terme et la pérennité des entreprises et des emplois. Nous sommes affectés par la crise économique comme les autres. Mais nous disposons d'atouts spécifiques, nos valeurs, nos engagements seront des gages de réussite pour tous.

Merci à tous les participants de ce livre pour leurs témoignages, leur sincérité, leur engagement. Merci à tous ceux qui m'ont donné cette chance de diriger notre coopérative, qui restera dans ma carrière ma plus belle satisfaction. »

Nos remerciements à tous les adhérents d'IMS et au Conseil d'Administration,
à l'ORCAB et à l'ensemble des coopératives partenaires,
au personnel d'IMS et à Bénédicte Ray.







ARTIPOLE
LES ARTISANS DE LA MAISON


ORCAB

Conception globale
APAPA DESIGN - Nantes 2010
www.agenceapapa.com

Photo de groupe © Guy Hersant



IMS - ZA ARTIPOLE - ROUTE DE L'ARTIPOLE - 35220 ST-DIDIER - www.coopims.com